



Où et avec quels moyens composter ?

Où aménager mon aire de compostage ?



- **A plat, jamais dans un trou**, pour permettre à l'eau de pluie et au jus de fermentation de s'évacuer.
- **A même la terre, jamais sur une dalle béton**, pour que les micro-organismes et animaux décomposeurs du sol puissent remonter dans le mélange.
- **A l'abri du vent et dans un endroit ombragé en milieu de journée**, pour éviter le dessèchement et maintenir une humidité favorable. L'idéal est à l'abri d'une haie d'arbustes ou d'arbres à feuilles caduques. Les conifères sont acidifiants et pas assez perméables au vent.
- **Dans un endroit facile d'accès depuis la maison et à proximité d'un point d'eau**, pour pouvoir vider régulièrement et rapidement le contenu du bio-seau et mouiller les déchets trop secs, nettoyer les outils, la poubelle.
- **Dans un espace suffisamment dégagé** pour accueillir, si possible un second tas, voire un broyeur.



Contenu technique
des fiches sur le compostage
réalisé par l'Association
Format Nature
Illustrations : Anne Mallie
Maquette :
Séquences communication